



DÉCLARATION SOLLENNELLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Madame la Présidente,

La parité syndicale qui vient de se réunir vous demande solennellement de retirer le point de l'ordre du jour concernant la restructuration des Trésoreries de Pissos et de Sabres, considérant que le dossier présent est largement incomplet.

Ce dossier occulte notamment l'opposition des élus locaux concernés à ce projet (lettre du président de la communauté de communes du canton de Pissos et maire de Pissos en date du 09/08/2010 confirmant la délibération de 2003 de la communauté de communes s'opposant à la fermeture, autre proposition d'aménagement des locaux de la mairie de Pissos en date du 17/09/2010).

D'autre part, le dossier ne contient pas une véritable étude d'impact sur la situation locale (évolution économique et démographique du canton).

Dans ces conditions, la parité syndicale considère que le CTPD n'est pas en situation d'exprimer valablement un avis.